



**Dossier de candidature pour  
l'occupation d'un espace public  
Avenue de l'Océan – Pont du Boudigau  
à Labenne  
Manèges et jeux**

**Objet** : L'ordonnance du 19.04.2017 rend obligatoire la mise en concurrence des autorisations d'occupation domaniales lorsqu'elles sont le siège d'activités économiques.

**Durée de location** : 3 années civiles sous la forme d'une occupation précaire et révocable.

**Procédure** : Consultation sur le principe des Marchés à Procédures Adaptés.



**Article 1<sup>er</sup>** : Les mesures de publicité ont été réalisées le 15 novembre 2019 :

- par affichage sur site
- par publication sur le site internet de la Commune / page Facebook / landespublique.org
- par affichage en Mairie.

**Article 2** : Les candidats ont été invités à retirer un dossier de candidature auprès du secrétariat général de la Mairie, avant le 9 Décembre 2019 à midi.

Le dossier de candidature doit être remis en Mairie pour le 16 Décembre 2019, 12h, sous pli fermé, avec indication « candidature pour l'occupation d'un espace public - Ne pas ouvrir ».

Le dossier peut être remis par voie dématérialisée mais la fourniture d'une version imprimée doit aussi être transmise.

**Article 3 : Critères de sélection**

Les offres des candidats seront appréciées selon les critères suivants :

- Critère prix (montant de la redevance annuelle).  
A partir d'une redevance annuelle dont la base est fixée à 3100 euros, le candidat devra proposer un prix qui peut être supérieur.  
Le critère prix sera affecté d'un coefficient 0,40.  
Le candidat présentant le prix le plus élevé obtiendra une note de 10/10 (affectée d'un coef. 0,40).  
Les autres candidats obtiendront la note suivante :  
Prix du candidat  
----- X10 (affecté d'un coefficient 0,40)  
Prix le plus élevé
- Critère qualité professionnelle :  
Ce critère sera affecté d'un coefficient 0,20.  
Le candidat devra justifier de son activité professionnelle par une copie de son inscription au registre du commerce, et présenter son expérience acquise dans l'activité concernée.
- Critère Qualité du dossier :  
Ce critère sera affecté d'un coefficient de 0,40.  
Le candidat devra présenter un dossier de candidature « Présentation du Projet » constitué de
  - Descriptif en forme libre du projet d'entreprise avec présentation des activités envisagées.
  - Il pourra aussi évoquer les horaires et dates d'ouverture envisagées, et apporter toute information apportant une plus-value à la proposition.
  - Le candidat devra présenter pour chaque activité une présentation de celle-ci au moyen d'un descriptif technique (emprise au sol – source d'alimentation – certificats de sécurité ou de conformité) ainsi que des croquis ou photographies de l'installation.
  - Il est demandé, a minima, l'installation d'un manège pour enfants. D'autres activités pourront être proposées.

La note sera affectée d'un coefficient de 0,40.

**Article 4** : Le candidat pourra obtenir des renseignements en formulant une demande écrite par mail à [mairie@ville-labenne.fr](mailto:mairie@ville-labenne.fr).

**Article 5** : Cahier des charges.

Outre son offre de prix (signée), la production du dossier « Présentation du Projet » (signé), le candidat devra joindre le cahier des charges dûment paraphé et signé par ses soins.

La candidature vaut acceptation du cahier des charges.